Image not found or type unknown

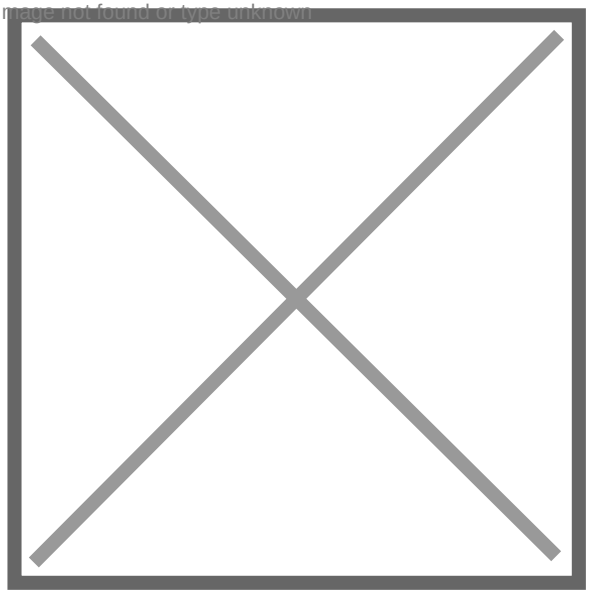

Abus signalé sur un forum

Par **cescedric21**, le **14/01/2014** à **19:16**

Bonjour à tous,

Voilà étant co-administrateur sur un forum automobile, nous venons de recevoir un abus d'une société concernant un contenu diffamant et/ou atteinte à l'intégrité d'une personne.

en effet, 2 topic ont été ouvert expliquant les soucis que nos membres ont rencontrés avec cette société (article non reçu malgré paiement, non réponse aux mails.....)

[img][url=http://www.servimg.com/image_preview.php?i=3&u=18683704][img]http://i55.servimg.com/u/f5

sommes nous obligé de retirer ce ou ces posts mais dans ce cas là ça voudrait dire que plus personnes ne pourraient donner d'avis sur un site marchand et tout le monde il est beau et gentil

je précise que lorsque l'on fait une recherche internet, cette meme société est nommé négativement des dizaines et des dizaines de fois sur différents forum, ce qui porte à croire que ce n'est pas un excès de zèle de nos membres

Je peux si vous le souhaiter vous donner les liens des topics concernés

Merci beaucoup pour votre aide

Par **Tisuisse**, le **14/01/2014** à **19:23**

Bonjour,

Et où est la question ?

Par **cescedric21**, le **14/01/2014** à **19:41**

eh bien elle est dans mon post

"sommes nous obligé de retirer ce ou ces posts"

si vous voulez un complément de question,

"au point de vue de la loi, sommes nous dans nos droits si nous les laissons en accès libre"

Par **moisse**, le **14/01/2014** à **19:42**

Bonsoir,
Je pense qu'on retombe sur une nouvelle affaire "père-noel".
Alors à l'attention de cescedric21 vous prenez des risques importants en relayant des propos diffamatoires car vous n'avez pas la preuve de l'exactitude des faits énoncés (exception de vérité).
Vous propagez donc une rumeur.
ici pour votre édification :
http://www.legalis.net/spip.php?page=jurisprudence-decision&id_article=16
Et je vous prie de croire que la situation était pourtant corsée, si vous cherchez un peu vous en saurez plus sur ce qui est advenu de cette société et de ses dirigeants.

Par **cescedric21**, le **14/01/2014** à **19:54**

Merci beaucoup moisse, nous savons ce qu'il nous reste à faire

cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés